ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 72042

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les attentes exprimées par les enseignants concernant l'application de la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. En effet, ils font part de leur perplexité face au retard accusé par la concertation qui doit être menée en vue de décider des mesures qui permettront de les inclure dans son champ d'application. Ils soulignent, par ailleurs, qu'ils sont de plus en plus confrontés à la pénibilité de leurs fonctions et souhaiteraient, par conséquent, qu'une décision gouvernementale intervienne afin d'accélérer ce processus. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72042
Rubrique : Enseignement : personnel
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 239